



Modification d'un jugement de garde etabli aux usa par jaf

Par **Fatherinfrance**, le **11/04/2017** à **23:48**

Bonjour, rn rn Un jugement a donné en 2013 la garde de mon fils a la mere alors que celle-ci s'expatriait aux etats-unis. Il se trouve la-bas depuis 4 ans maintenant et j'habite (je suis son pere) pour ma part en Francern J'aimerais premierement demander la garde aujourd'hui car il a de grosses difficultés a l'ecole la-bas et sa mere n'a pas respecté le jugement a bien des egards. rn Deuxiemement, au cas ou je n'ai pas la garde, j'aimerais modifier la pension, calculé a l'epoque sur un revenu 2 fois superieur a celui d'aujourd'hui. Sur ce dernier point on me dit que cela es impossible car l'enfant es sous la juridiction Californienne aujourd'hui. Quelqu'un peut-il m'eclairer sur ce dernier point. rn Merci beaucoup ! rn rn Merci de vos réponses